

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU LYCÉE CLAUDEL

Séance du mercredi 21 septembre 2011

Compte-rendu rédigé par les représentants des parents

Ordre du jour:

- 1- Adoption du compte-rendu du Conseil d'établissement du 17 mai 2011
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Bilan de la rentrée au primaire et au secondaire
- 4- Calendrier des conseils d'établissement pour l'année
- 5- Approbation des projets de voyage et des sorties pédagogiques pour l'année 2011-2012
- 6- Prévision carte scolaire des emplois de résident
- 7- Questions diverses

Le quorum étant atteint (M. Michelon, conseiller culturel, étant excusé), Monsieur le Proviseur ouvre la séance à 17h15.

1- Le PV est adopté avec trois modifications proposées par les parents. Il est décidé qu'à l'avenir, on essaiera de valider le PV par courrier électronique pour accélérer le processus. S'il est approuvé tel quel, il sera diffusé immédiatement. Cependant si des participants ont des modifications à proposer, il faudra attendre le CE suivant pour l'approbation du PV.

2 - L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3- Bilan de la rentrée au primaire et au secondaire.

Monsieur le Proviseur dresse un rapide bilan de la rentrée. Avec 1025 élèves le lycée Claudel a fait le plein. 12 nouveaux personnels sont arrivés parmi lesquels ses deux nouveaux collaborateurs Denis Casier, proviseur-adjoint et Eric Simon directeur du primaire.

Monsieur Éric Simon, Directeur du primaire, dresse un bilan positif de la rentrée à l'école. Il y a eu plusieurs demandes de changement de classe, mais aucune n'a été accordée. Les critères guidant la composition des classes ont été expliqués aux parents, et on a souligné que la préférence des parents arrive en dernier lieu. Les effectifs sont assez lourds en CM1 (26 élèves/classe) et en CM2 (25/classe), mais ces niveaux sont raisonnables. M. Simon souligne le bon accueil de ses collègues et la volonté des enseignants de travailler tous ensemble. M. Simon se fixe comme objectifs / priorités une plus grande dynamique de l'équipe pédagogique, et une réflexion

commune sur la mise en place des projets d'accueil individualisés (PAI). Sur ce dernier sujet, M. Bigi annonce avoir évoqué en conseil d'administration (CA) l'embauche à terme d'un(e) orthopédagogue pour aider le Lycée à adapter son enseignement lorsqu'il y a difficulté d'apprentissage. Il faudra convaincre le CA.

Monsieur Casier, Proviseur adjoint, décrit la rentrée au secondaire. On a effectué quelques changements de classe quand les motifs étaient valables et quand il était possible de le faire (options, effectifs des classes...). Les effectifs sont assez lourds en 6e et en 2nde. Cette année est celle de l'arrivée de la réforme du lycée en classe de première après la seconde l'an dernier. Le dispositif d'accompagnement personnalisé fait notamment partie des nouveautés en première. Il comprend 4 volets (le soutien, la méthode, l'approfondissement, et l'éducation à l'orientation).

4- Le calendrier des conseils d'établissement pour l'année 2011-2012 est adopté à l'unanimité. Il passera de 3 à 5 rencontres:

- le mardi 13 décembre 2011 à 17h15
- le jeudi 16 février 2012 à 17h15
- le mardi 3 avril 2012 à 17h15
- le mardi 5 juin 2012 à 17h15
- une autre date autour du 20 septembre 2012, à préciser plus tard cette année

Monsieur Kervégant, personnalité qualifiée, propose des études longitudinales, qui permettraient le suivi de 2 ou 3 sujets particuliers. Monsieur le Proviseur suggère par exemple l'évolution des taux d'absentéisme des élèves.

5- Approbation des projets de voyage et des sorties pédagogiques pour l'année 2011-2012

Au primaire, sont approuvés à l'unanimité 4 projets de voyage (proposé M. With, appuyé Mme Hanou):

- CE1 B, V, et CP/CE1 J, du 8 au 10 février, camp d'hiver dans un lieu à déterminer, coût d'environ 140\$ par élève
- CM1 (3 classes - 78 élèves), du 15 au 17 mai, Camp des débrouillards, 200\$ par élève
- CE2, du 13 au 15 février, camp Le petit bonheur, 170\$ par élève
- CM2 et 6e membres de la chorale (24 élèves sur 40), du 18 au 24 juin, voyage à Boston, enregistrement dans un studio et concerts dans des écoles françaises et d'immersion.

Au secondaire, les trois voyages et six propositions de voyage décrits ci-dessous sont approuvés avec une abstention (proposé par M. Lepeintre, appuyé par Mme Tang).

Pour ce qui est des propositions de voyages, l'approbation du CE rendra ces voyages possibles, ce qui ne signifie pas qu'ils auront bien lieu :

Voyages approuvés:

- un échange d'élèves avec le Lycée de Los Angeles. Des élèves de ce Lycée conventionné viendraient à Ottawa en hiver, et des élèves de 2^{nde} du Lycée Claudel iraient à Los Angeles en fin d'année. Logement chez les familles.
- pour une troisième fois, des élèves de 3^e iront à Stratford (pièces de Shakespeare) après le brevet. Priorité aux élèves anglophones avec la possibilité pour de très bons élèves des groupes de langue seconde ou intermédiaire de compléter l'effectif.
- des latinistes de 1^{ère} et de Terminale iront à Québec voir l'exposition sur Rome (17-18 nov.)

Propositions de voyage approuvées:

- Mme Périers (histoire-géo) propose un voyage de 3 jours à Boston pour les classes de 3^e. Coût d'environ 250\$ par élève.
- Mme Périers (histoire-géo) propose un voyage de 4 jours à New York pour les 2^{ndes}. Coût d'environ 280\$ par élève.
- Mme Schingh (histoire-géo) propose d'emmener une soixantaine d'élèves de 5^e à Québec (modalités financières à déterminer)
- un voyage à Kingston (Fort Henry, les Mille-Isles) pour 54 élèves de 4^e (V et R). Coût d'environ 250\$ par élève.
- M. Pulido propose un voyage de 8 jours au Costa Rica pour 17 élèves de 2^{nde}. Quatre heures de cours de langues par jour, visites touristiques et participation à un projet humanitaire. Coût d'environ 2 300\$ par élève.
- M. Boumard propose un échange avec le Lycée de Chicago pour les 4^{èmes} (foot)

Une proposition de voyage humanitaire à Cuba qui soulève encore beaucoup de questions fera l'objet d'une décision lors d'une réunion ultérieure du CE.

Monsieur Lepeintre se dit ravi de voir tant de projets d'activités culturelles de fin d'année et se réjouit de l'initiative et de l'engagement des enseignants.

6- Prévision carte scolaire (postes de résidents)

Il est proposé de demander à l'AEFE la création de deux postes de résidents (mathématiques et EPS). Il s'agit de collègues actuellement en contrats locaux et dont l'ancienneté au lycée Claudel est importante.

Proposé M. Lepeintre / appuyé par Mme Floyd. Adopté avec deux abstentions.

7- Questions diverses

Questions des parents

a) Afin d'améliorer encore davantage la communication avec les parents, le Proviseur pourrait-il mettre en place une communication régulière, par exemple en envoyant un bulletin d'information tous les mois?

L'an passé, des parents se sont plaints de recevoir trop de courriels. Mme Khazzaka a tenté de rassembler les informations en quelques courriels. Cependant, quand le courriel devient trop long, certains parents ne le lisent pas au complet. Le Lycée n'a pas d'employé chargé des communications. Le temps passé à communiquer n'est pas du temps passé à «faire». Un bulletin mensuel ne répondrait pas aux besoins de communications plus urgents (p.ex. travaux, problèmes de circulation). Ceci dit, M. Bigi se dit ouvert pour améliorer les communications dans la mesure du possible d'autant plus qu'une personne va être recrutée au titre du développement et de la communication externe.

b) Accès au CDI après les cours pour faire du travail

Présentement, les élèves de 6e et 5e qui ne sont pas inscrits à l'étude ne peuvent aller au CDI à la fin des cours. C'est pour éviter les abus, car certains élèves se retrouvent au CDI tous les soirs. Peut-on convenir d'un mécanisme pour permettre à des élèves d'aller au CDI pour faire un travail de groupe demandé par un enseignant ? Il est proposé que le professeur qui a demandé aux élèves de faire une recherche alerte Mme Tang. Cette dernière avisera la documentaliste.

c) Travaux au cafétorium

Les travaux pour l'amélioration du mobilier et de l'acoustique au cafétorium ne sont pas encore engagés. On est encore au stade de la réflexion. Monsieur le Proviseur envisage la mise en place un comité associant des parents volontaires.

d) Interdiction d'accéder au cours en cas de retard

Il faut distinguer l'exclusion de l'interdiction d'aller au cours en cas de retard. Cette dernière politique a fait ses preuves et est rigoureusement appliquée. Les professeurs

ont une certaine marge de manoeuvre pour y déroger. Il y a exception en cas de contrôle.

e) Mise à jour du site web - accès aux menus déroulants par le biais des iPhones, iPads, etc.

Mme Siedlikowski, parent représentant, a offert de travailler avec l'administration sur la mise à jour du site web. Elle va communiquer avec M. Bigi.

f) Politique informatique du Lycée

Le Lycée avait un contrat de location d'ordinateurs qui venait à échéance en décembre dernier. Il a été décidé d'acheter ces machines finissantes. À part les quelques ordinateurs Apple loués pour l'option cinéma, il n'y a pas de contrat de location et le Lycée n'est pas engagé. Le CA doit définir une stratégie. De l'avis de M. Bigi, mis à part quelques salles d'ordinateurs pour les physiciens, les naturalistes et une salle pour les besoins généraux, les ordinateurs n'ont plus leur place dans la salle de classe, et devraient être remplacés par des tablettes. Cette année, un tiers des enseignants seront munis d'un iPad, et l'on constituera un atelier mobile de 26 machines à l'usage des élèves. On fera le bilan de cette expérience en fin d'année.

g) Accès aux rapports des conseils de classe

Les parents délégués seront informés lors de l'assemblée de l'APELC pour les parents. Mmes Montrat et Siedlikowski, parents représentants, iront ce jour là et donneront l'adresse de la boîte à lettres des parents représentants du CE.

h) Affichage des PV des CE sur le site du Lycée

On mettra un lien hypertexte au PV du dernier CE sur la page d'accueil du site du Lycée

Questions des enseignants

Les enseignants du primaire n'ont pas de questions pour cette fois.

Les enseignants du secondaire ont deux questions:

a) allongement de la récréation de 15h30

Certains collègues trouvent difficile d'enseigner leur spécialité en fin de journée quand les élèves sont fatigués. Ils suggèrent (mais ça n'est pas un consensus) d'ajouter 5 minutes à la récréation de 15h30, qui se terminerait à 15h45 plutôt que 15h40. Cette proposition est rejetée car elle décalerait d'autant la fin des cours qui est déjà très tardive.

b) réunions de début d'année avec les parents

Il est proposé par certains de remplacer la réunion de début d'année avec les parents par l'envoi d'un courriel avec photo et description du programme et des approches. M. Bigi estime que ces réunions sont essentielles. Elles sont par ailleurs très courues. Mme Hanou souligne que les nouveaux parents, en particulier, les apprécient beaucoup. Les parents représentants affirment quant à eux que les parents sont reconnaissants envers les enseignants pour le temps et l'énergie consacrés à ces rencontres en cette période très exigeante qu'est la rentrée scolaire. Il est aussi proposé qu'une présentation « power point » vienne en appui de l'exposé des professeurs afin de permettre à tous les parents de suivre.

M. Bigi en profite pour aborder le rôle des parents dans l'école. L'école, qui était auparavant fermée, est désormais une institution ouverte. Cependant le rôle de chacun doit être précisé. Certains parents font des démarches qui n'ont pas leur place à l'école, comme par exemple envoyer des courriels aux enseignants pour critiquer le contenu des programmes. M. Bigi encourage le dialogue et l'écoute dans les registres appropriés.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 18h45.